ACTUALITÉ | SOCIÉTÉ

http://www.jpurnalden.ogt.real.gogn/2014/11/21/des...
*Certaines conditions s'appliquent

HAUSSE DES TARIFS DE GARDE

Retour en arrière dénoncé

Des groupes estiment que la modulation des frais de garderie va nuire à l'emploi des femmes

CAMILLE LAURIN-DESJARDINS

JOURNAL DE MONTRÉAL, PUBLIÉ LE: VENDREDI 21 NOVEMBRE 2014, 22H39 | MISE À JOUR: SAMEDI 22 NOVEMBRE 2014, 24H04



PHOTO LE JOURNAL DE MONTRÉAL, CAROLINE PAILLIEZ

Kristina Alvarez attend son deuxième enfant. Elle avait déjà décidé de ne pas en avoir de troisième en raison des coûts.

La hausse des frais de garde annoncée par Québec pourrait inciter plus de mères à rester au foyer et à délaisser le marché du travail, déplorent des groupes de femmes de la province.

«Ça va toucher en majorité la classe moyenne. C'est sûr que les gens vont se demander: est-ce que ça vaut la peine que j'aille travailler?», s'indigne Sylvie Lévesque, directrice générale de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec.

Payer plus cher pour faire garder les enfants ou rester à la maison? Voilà la question que risquent de se poser plusieurs familles, selon elle.

Il s'agit pourtant d'une question qu'on ne se posait plus au Québec, souligne la directrice du Centre de recherche sur les politiques et le développement social, Pascale Dufour.

«La création de services de garde universels a eu un effet majeur sur l'accès au marché du travail pour les femmes. En l'enlevant, il pourrait y avoir un effet inverse», note Mme Dufour, également professeure de sciences politiques à l'Université de Montréal.

Oubli de la ministre

Étonnamment, la ministre de la Famille, Francine Charbonneau, a avoué hier avoir oublié de demander un avis sur l'impact de la hausse. Elle a dit vouloir maintenant obtenir l'avis du Conseil du statut de la femme

La députée péquiste Agnès Maltais a d'ailleurs rappelé que le taux d'activité des femmes a bondi de 12 %, entre 1997 et 2011 au Québec, après la création du régime de garderies à tarif réduit.

«Est-ce qu'on a envie d'un retour en arrière?», se demande Sylvie Lévesque, évoquant un recul en matière d'égalité entre hommes et femmes.

Pourtant, pour une famille gagnant 100 000 \$, la hausse des tarifs représentera une augmentation d'un peu plus de 2300 \$ par année, ce qui n'équivaut pas à un salaire.

Mais selon Catherine Des Rivières-Pigeon, professeure au Département de sociologie de l'UQAM, il ne faut pas oublier que dans la grande majorité des ménages, l'homme gagne beaucoup plus que la femme.

«On oublie cet aspect dans le débat. Un revenu de 100 000 \$ ne veut pas dire que chaque parent gagne 50 000 \$. Ce qui m'inquiète, c'est le cas où la femme gagne peu par rapport à son conjoint, et que la conclusion soit: ca ne vaut pas la peine que tu travailles», dit la professeure, membre de l'Institut de recherche en études féministes de l'UQAM.

Impact démographique ?

Et si la question se pose pour un deuxième revenu, elle se posera également pour un deuxième enfant, croit Yasmine Drissi, coordonnatrice du Comité consultatif Femmes.

«Je pense que les gens vont y penser deux fois, alors que parallèlement, au Québec, on a besoin de plus d'enfants», souligne-t-elle

«On s'entend que ce n'est pas un incitatif», ajoute Sylvie Lévesque

« Si nous l'avions su, nous aurions peut-être retardé la décision d'avoir un deuxième enfant. »



DU POUR ET DU CONTRE

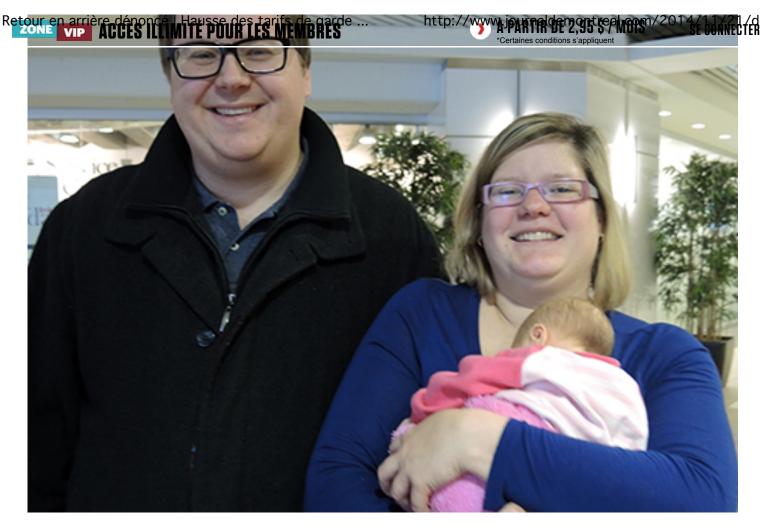
Sur les 17 personnes interrogées par le Journal au centre-ville de Montréal, 11 étaient en accord avec la hausse du tarif en fonction du revenu des parents. Voici quelques commentaires recueillis.

PROPOS RECUEILLIS ET PHOTOS DOMINIQUE SCALI, LE JOURNAL DE MONTRÉAL



On est rendus tellement consommateursqu'on veut payer le moins cher possible. »

- ENID ROSALES, MÈRE D'UNE FILLE DE 6 ANS



Trouver une place en CPE, c'est à peu près impossible de toute façon. »

- MAËL BOULET-CRAIG ET MARILOU NÉLISSE, PARENTS D'UN NOURRISSON



Je trouve que le monde capote un peu.»

-ALEXANDRE GIRARD ET SA FEMME, PARENTS D'UN NOURRISSON



Nous, on sait qu'on va pas faire plus que 50 000 \$ pour l'instant. »

— MARIA GUIRCHAN ET ZACHARIAH BELHAJI, PARENTS D'UN PETIT GARÇON DE 3 ANS ET Demi

On pense à envoyer le plus vieux à la maison après l'école, mais je trouve ça jeune pour qu'il ait la clé dans le cou. »

– NADINE DUSSAULT, MÈRE DE DEUX ENFANTS DE 8 ET 2 ANS

C'est sûr qu'il faudra faire des sacrifices. »

-SANDRA PIERRE, MÈRE D'UN NOURRISSON

Couillard m'énerve. Il n'a pas respecté sa promesse. »

- CATHERINE BÉLANGER, MÈRE D'UN ENFANT QUI VA DANS UNE GARDERIE PRIVÉE

Ça fait mon affaire. J'ai jamais eu droit aux CPE, alors je suis bien contente. »

– UNE MÈRE DE CINQ ENFANTS DE 2 À 18 ANS QUI A PRÉFÉRÉ GARDER L'ANONYMAT.

Si ça peut faire en sorte que ceux qui ont plus les moyens aillent vers des places non subventionnées, ça peut être bénéfique. »

– MARC-ANTOINE ROUSSEAU, PÈRE D'UN ENFANT D'UN AN ET DEMI

Ça devient encore une forme d'impôt sur le revenu déguisé. »

- UN PÈRE D'ENFANTS EN ÂGE SCOLAIRE OUI A PRÉFÉRÉ GARDER L'ANONYMAT



CARTE INTERACTIVE

Retour en arrière dénoncé l'Hausse des tarifs de garde ... http://www.jp.urnaldern.ontreell.gom/2014/11/21/des... sr.come vip ancies illimité pair les membres et de Services en la company de la comp

La réforme de la tarification des services de garderie met fin au tarif unique pour favoriser un paiement proportionnel au revenu des parents. Dès avril 2015, les familles dont le revenu familial brut est inférieur à 50 000 \$ ne seront pas affectées par ce changement et continueront donc à ne payer que le tarif de base. Les autres, elles, verront leur contribution nette augmenter d'entre 1 \$ et 10 \$ par jour, selon leur revenu.



Utilisez ce formulaire pour savoir à combien vos frais quotidiens, hebdomadaires, mensuels et annuels s'élèveront une fois la nouvelle tarification en vigueur.

1 Sélectionnez votre revenu familial brût		2 Entrez le nombre d'enfants
20 000 \$	•	1
= Résultat		
Contribution actuelle après impôt	Différence	Nouvelle contribution après impôt
6,17 \$ par jour	◆ -0,08 \$	6,09 \$ par jour
30,85 \$ par semaine (5 jours)	◆ -0,40 \$	30,45 \$ par semaine (5 jours)
187,80 \$ par mois	◆ -2,44 \$	185,36 \$ par mois
2 253,59 \$ par an	◆ -29,22 \$	2 224,37 \$ par an
	Sondages Payés 1	

Gagnez \$10 par Sondage, Recevez une

Vos commentaires

En commentant sur ce site, vous acceptez nos conditions d'utilisation et notre netiquette.

Pour signaler un problème avec Disqus ou avec la modération en général, écrivez à moderation@quebecormedia.com.

Les commentaires sont modérés. Vous pouvez également signaler aux modérateurs des commentaires que vous jugez inappropriés en utilisant l'icône.